



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 87-96

Constant De Wit

À propos de l'« Isis » du musée d'Anvers [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

À PROPOS DE L'“ISIS” DU MUSÉE D'ANVERS⁽¹⁾

PAR

CONSTANT DE WIT

A diverses époques, on découvrit en Belgique des antiquités égyptiennes ou orientales. Signalons d'abord la trouvaille, faite à Tournai, à une date incertaine et dont Laurent Pignorius s'occupa, dès 1623⁽²⁾. Il ne s'agit à vrai dire que d'une statuette androgynie d'Attys ainsi que d'une main votive semblable à celle de Rumst⁽³⁾.

Longtemps après, H. Cannegieter signala d'autres objets de la même origine, notamment trois bronzes, dont une Isis⁽⁴⁾.

Les hypothèses émises au sujet du caractère égyptien d'une partie du mobilier du tombeau de Childéric Ier, exhumé en 1653, sont, comme le reconnut déjà A. Blomme⁽⁵⁾, dépourvues de tout fondement.

Environ un siècle plus tard, on trouva dans les ruines du Reuzenhuis, au Vieux-Bourg d'Anvers, un monument antique que l'on crut être une Isis. Cet immeuble avait été habité par le sculpteur Jean-Pierre van Baurscheit, le Vieux. Au catalogue du Musée d'Antiquités d'Anvers⁽⁶⁾, dressé par P. Genard,

⁽¹⁾ Nous remercions M. F. Smekens, conservateur du Musée Vleeshuis, de nous avoir autorisé à étudier cette pièce.

⁽²⁾ *Magnae deum matris idaeae et Attidis initia. Ex uetustis monumentis nuper Tornaci erutis*, Paris, 1623. Reproduit dans la *Mensa isiaca* du même auteur, Amsterdam, 1670.

⁽³⁾ *Bulletin des commissions royales d'art*

et d'archéologie XI (1872), 27; cf. *Musée de Ravesstein, Catalogue descriptif* II, 146, n° 1773.

⁽⁴⁾ *De gemma bentinckiana, item de Iside ad Turnacum inuenta. Traiecti ad Rhenum*, 1764, 19-36. Cf. De Bast, *Recueil d'antiquités*, 186, pl. V, fig. 11.

⁽⁵⁾ *L'Égyptologie en Belgique* (1909), 78.

⁽⁶⁾ *Catalogue du Musée d'antiquités d'Anvers* (1894), 21-22.

en 1894, l'objet est désigné comme étant « une reine d'Égypte ». La statue mesure 0 m. 95 de haut et est de granit noir. La figure à la page 22 dudit catalogue la représente, comme on peut encore la voir aujourd'hui, sur un socle où figure en grandes lettres majuscules le mot ISIS, appellation sous laquelle elle semble avoir été connue de longue date.

En réalité, il s'agit du tronc d'une statue de particulier (mâle), que B. V. Bothmer voudrait situer à la XXVII^e dynastie (perse). Sur ce tronc, une tête royale ptolémaïque, datant du II^e siècle avant J.-C., a été habilement ajustée. Personne, jusqu'à présent, ne semble avoir remarqué qu'il s'agit là d'éléments disparates et que la tête est de 250 ans plus jeune que le corps. Personne, non plus, n'a trouvé étrange que le torse de « l'Isis » ou reine soit un torse masculin, tenant un rouleau de papyrus (?) entre les mains croisées devant le corps.

Nous n'avons pu retrouver depuis quelle époque cette statue est considérée comme une Isis, ni par qui la tête, imberbe, mais ornée de l'uræus, a été fixée sur le corps. Cela est-il imputable au sculpteur van Baurscheit, qui vivait au XVIII^e-XVIII^e siècle, ou faut-il remonter jusqu'aux Romains ? Mystère. En tout cas, cela remonte à bien longtemps, car déjà en 1808, de Bast parle de notre statue en ces termes :

« S'il entrat dans mon plan de sortir du territoire de la Flandre, je parlais d'une statue d'Isis que l'on découvrit, il y a environ soixante ans, à Anvers, près de l'Escaut, dans un ancien monument, nommé vulgairement *het Reuzenhuys*, situé au Vieux-Bourg, sous une voûte souterraine, au milieu des ruines. Cette figure de granit est un peu mutilée; elle est d'une pesanteur énorme. Sa hauteur est de 42 pouces et demi. M. l'abbé Gasparoli, établi à Anvers, possède ce monument dans son Cabinet d'Antiquités. »⁽¹⁾

Le baron J. de Witte ajoute : « Cette statue a été apportée sans doute sur les rives de l'Escaut, comme lest, par quelque vaisseau arrivé des Échelles du Levant ». ⁽²⁾

La collection du chanoine Gasparoli, passa à sa mort, survenue vers 1815,

⁽¹⁾ J. de Bast, *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre*. Nouvelle édition (1808), 390-391.

⁽²⁾ *Bull. des comm. roy.* XI (1872), 330 (une erreur typographique, reprise par J. Blomme, fait lire : 230).

entre les mains de l'oncle maternel du baron J. de Witte, M. Antoine Herry, qui l'augmenta considérablement. En 1835, à la mort d'Antoine Herry, ses collections devinrent la propriété de sa sœur, M^{lle} Hélène Herry. Au mois de septembre 1848, elles furent vendues publiquement⁽¹⁾. A ce moment, le baron J. de Witte fit don de « l'Isis » au Musée d'Antiquités d'Anvers⁽²⁾.

Tout en reconnaissant la provenance égyptienne de « l'Isis », le baron de Witte estima que celle-ci avait été apportée sur les rives de l'Escaut, comme l'est. H. Schuermans ne se rallia pas à cette façon de voir⁽³⁾ et se demanda si à défaut de relations des Égyptiens ou des Phéniciens avec la Belgique, l'importation de cette statue à la période romaine n'est pas admissible. Cette hypothèse fut rejetée, en son temps, tous les savants estimant qu'Anvers n'existe pas du temps des Romains. Schuermans avait cependant apporté la preuve de trouvailles importantes d'objets romains dans la région anversoise⁽⁴⁾.

Dans le *Bulletin des Commissions royales* t. X (1871) et XI (1872), cet auteur fait l'inventaire de nombreuses antiquités, trouvées à Anvers et réparties parmi divers cabinets d'amateurs, rendant ainsi un signalé service à la science.

Nous y relevons ce qui suit, qui est de nature à jeter quelque lumière sur l'origine de la trouvaille d'Anvers :

« Une collection d'antiquités égyptiennes de M. de Lescluse fut vendue à Anvers, vers 1826⁽⁵⁾ ».

« M. Van Parys, amateur éclairé, mort en 1829, avait formé, de son côté, à Bruxelles, une collection d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et nationales⁽⁶⁾ ».

⁽¹⁾ Catalogue de tableaux, etc., de M^{lle} Hélène Herry. Vente à Anvers, le 18 septembre 1848.

⁽²⁾ Cet auteur signale, dans le « Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie » (t. XI, 1872, p. 330; une erreur typographique fait lire : 230), le chemin que prirent un certain nombre d'autres objets. Nous notons ainsi, entre autres : « qu'un fragment de vase en lapis-lazuli portant le cartouche du roi

Psammétichus (n° 230) » fut déposé au Cabinet des Médailles, à Paris.

⁽³⁾ *Bulletin des comm. roy.* XI, 464-465.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, XI, 23-49. Voir aussi, *Bull. des comm. roy.* X, 434-476.

⁽⁵⁾ *Ibid.* X, 458. La majeure partie de cette collection fut achetée par le gouvernement des Pays-Bas et fait aujourd'hui la gloire du Rijksmuseum voor Oudheden, à Leyde.

⁽⁶⁾ *Ibid.* X, 455.

Les collections du comte Clemens-Wenceslas de Renesse-Breidbach⁽¹⁾ comprenaient plusieurs antiquités égyptiennes venues d'Anvers ou des environs. H. Schuermans nous apprend qu'il y avait là :

N° 33 : une figure égyptienne trouvée dans les environs d'Anvers, en 1822; elle est très fruste, mais encore assez conservée pour en remarquer les divers contours. D'après le croquis donné, il s'agit d'un Osiris momiforme, portant le flagellum et la crosse⁽²⁾.

N° 38 : figure de femme, debout sur un piédestal à quatre pieds, ayant un trou (= cassure) par le haut, derrière la figure. Elle est d'un travail très grossier et fut trouvée en 1821 (*sic*) à Anvers, en creusant les fondements d'une maison, à plus de 18 pieds en terre. Il s'agit ici de la soi-disant Isis d'Anvers, décrite d'après un manuscrit du comte de Renesse.

N° 53 : petite figure assise tenant dans la gauche une corne d'abondance et ayant l'index de la droite à la bouche, comme le dieu du silence. Bronze. Trouvée à Anvers⁽³⁾.

N° 66 : main « égyptienne » ornée d'un serpent et de figures emblématiques. Bronze. Trouvée au village de Rumst, près d'Anvers, à 25 pieds de profondeur, dans un endroit où l'on tirait l'argile pour faire des briques⁽⁴⁾.

Cette main votive (en rapport avec le dieu phrygien Sabazius), mais non égyptienne, a été achetée par M. de Meester de Ravestein, à la vente de la collection de M. de Crane d'Heysselaer et, d'après une enquête faite en 1838, la pièce aurait été trouvée non à 25 pieds, mais « ter diepte van twee en halve voeten » (à deux pieds et demi de profondeur).

A propos de cette main votive de Rumst, qui figure aujourd'hui aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, un manuscrit du comte de Renesse-Breidbach précise :

« Il est assez singulier de trouver des objets égyptiens dans un pays aussi éloigné; il paraît cependant que d'anciens peuples, tels que les Phéniciens, ont séjourné dans le lieu où est présentement Anvers; car, lors de la confection du grand bassin, on y a trouvé des

⁽¹⁾ *Bulletin des comm. roy.* XI, 23-29. Vente à Anvers, par le greffier Ter Bruggen, le 31 mai 1836.

⁽²⁾ *Ibid.* XI, fig. p. 455.

⁽³⁾ *Ibid.* XI, 26.

⁽⁴⁾ *Ibid.* XI, 27; Baron de Loë, *Catalogue descript.* III, 305.

débris de colonnes et bas-reliefs qui n'indiquent pas une bâtie romaine, mais plutôt des Phéniciens ou des Égyptiens. On a même trouvé, tout près, quelques années avant, en creusant les fondements d'une maison, une statue en « marbre » (*sic*) d'une Isis assez bien conservée et d'environ cinq pieds de hauteur, qui se trouve encore actuellement entre les mains d'un habitant de cette ville ⁽¹⁾. »

H. Schuermans rapporte aussi des précisions précieuses sur le manuscrit du comte Clemens-Wenceslas de Renesse-Breidbach, mort en 1833. Ce manuscrit, accompagné d'un volume de planches qui ne laissent aucun doute sur le caractère bien égyptien des objets décrits, contient encore les énonciations suivantes :

« Terres cuites, n^os 82, 83, 84. Ces trois idoles égyptiennes ont été trouvées à Anvers, lors du creusement du bassin. Celle qui porte le n^o 83 a encore en partie un vernis vert ». Il s'agit apparemment d'oushebtis trouvés lors du creusement du bassin Bonaparte. Les dessins des hiéroglyphes n'ont pas, malheureusement, été rendus d'une manière distincte par le dessinateur ⁽²⁾. Le Cabinet de Renesse possédait encore un bronze : Horus-Harpocrate, trouvé à Anvers, n^o 53 (*Bulletin comm. roy.* XI, p. 26), adjugé un franc et en outre, n^o 49, une « figure égyptienne d'un beau travail et d'une belle conservation, venant d'un cabinet particulier à Anvers », mais dont la provenance première n'est pas indiquée.

Le comte de Renesse explique, dans son manuscrit, ce qu'il faut entendre par la mystérieuse « voûte souterraine » et les problématiques « ruines » du chanoine de Bast : il s'agirait bien d'une substruction antique et non pas seulement d'une cave où aurait été jeté le lest d'un navire venant des Échelles du Levant.

Il est regrettable que l'on ne soit pas mieux renseigné sur « ces débris de colonnes et de bas-reliefs n'indiquant pas une bâtie romaine », dont parle l'héritier de l'électeur de Trèves, ainsi que sur le caractère de la « voûte souterraine et des ruines » que cite le chanoine de Bast. Quoi qu'il en soit, il semble que « l'Isis » n'ait pas été trouvée dans l'Escaut, mais vers 1750, dans les ruines du Reuzenhuys, au Vieux-Bourg d'Anvers, dans l'enceinte primitive de la ville, à un emplacement qui a disparu en 1880, lors de l'élargissement du fleuve pour la construction des nouveaux quais.

⁽¹⁾ *Bulletin des Comm. roy.* XI, 462. — ⁽²⁾ *Ibid.* XI, 454, et fig. p. 458-459.

Hagemans⁽¹⁾ contesta qu'il s'agisse d'une Isis, tout en reconnaissant le caractère égyptien de la statue. D'après une lettre particulière de M. de Meester de Ravestein⁽²⁾, la prétendue Isis d'Anvers représenterait bien une prêtresse de cette déesse.

J. de Witte, qui avait rejeté l'hypothèse de l'importation romaine, persista dans son opinion première⁽³⁾, à laquelle se rallia L. Delgeur⁽⁴⁾.

L'idée de l'importation romaine — toute hypothétique qu'elle soit — est, depuis les récentes découvertes, parfaitement acceptable du point de vue scientifique.

De nombreux faits démontrent que l'Empire romain avait adopté le culte d'Isis⁽⁵⁾. On sait qu'une Isis égyptienne tenant son fils Horus sur les genoux était vénérée dans une église chrétienne pour la sainte Vierge et l'enfant Jésus⁽⁶⁾. N'a-t-on pas signalé en Belgique une Io-Isis trouvée à Elewyt⁽⁷⁾, une autre Isis à Tournai⁽⁸⁾, un Anubis, à Tronchiennes⁽⁹⁾? Enfin dans une localité non désignée des Flandres, il a été trouvé un autel consacré à Isis :

ISIDI SACRVM // SEX. POMPEIVS. SEX. L. SYRVS //
MIL. LEG. V. AVG. V.S.L.M.⁽¹⁰⁾

Anubis, assimilé à Mercure, était fort en honneur en Gaule⁽¹¹⁾ et des documents authentiques des VII^e et VIII^e siècles nous apprennent que l'idole de Mercure était vénérée à Gand depuis une haute antiquité⁽¹²⁾.

⁽¹⁾ *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, II^e série I, 53.

⁽²⁾ *Bull. Comm. roy.* XI, 454.

⁽³⁾ *Acad. d'Arch. de Belgique, Bull.* III^e série, 703, 718-722.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, 722-723.

⁽⁵⁾ De Bast, *Recueil d'antiquités*, 190, qui cite Minucius Felix : p. 197-198, édit. Rotter, 1743 : *Haec tamen (Isidis cultus) Aegyptia quondam, nunc et sacra Romana sunt.*

⁽⁶⁾ Hagemans, *Un Cabinet d'amateur* 12 (1855); De Bast, *Rec. d'ant.* (1808), 237, qui cite : *La Religion des Gaulois* II, 1. 4, p. 135; il s'agirait de l'église de Saint-Germain-des-Préz.

⁽⁷⁾ De Meester de Ravestein, *Catalogue descriptif* II, 156.

⁽⁸⁾ Id., *ibid.* I, p. 42; Cannegieter, *De Iside ad Turnacum inventa*, 19.

⁽⁹⁾ De Bast, *Recueil d'ant.*, II^e suppl. 204, pl. II, fig. 4.

⁽¹⁰⁾ De Bast, *Rec. d'ant.*, I, 196 et *Bulletin com. roy.* VII, 40, n° 21.

⁽¹¹⁾ Caesar, *De Bell. Gall.*, I. 6, cap. 17, n° 1, p. 222 et sq., édit. Lugd. Bat. 1713 : *Deum maxime Mercurium colunt : huius sunt plurima simulacula.*

⁽¹²⁾ *Acta Sanctor, Ord. S. Bened.* saec. 2, p. 397 ex Codice Manusc. : *In eo etiam Castro indiderat Olim Antiquitas simulacula nefanda*

On sait que les armées romaines, composées de soldats de tous les pays et de toutes les nations, portant avec elles les dieux tutélaires de leur patrie, firent connaître partout les objets de leur culte et particulièrement celui d'Isis.

Au témoignage de Tacite, les Suèves sacrifiaient déjà à cette déesse avant l'invasion romaine⁽¹⁾ et il n'est pas exclu que le culte de cette divinité fut introduit dans nos contrées par les Suèves⁽²⁾, lors de leur transplantation en deçà du Rhin, ordonnée par Auguste⁽³⁾ et exécutée par Tibère⁽⁴⁾.

Aujourd'hui, les fouilles de M. A. Van de Walle⁽⁵⁾ — qui a retrouvé des restes romains au cœur d'Anvers, précisément dans l'enceinte primitive du vieux bourg, d'où provient « l'Isis » — permettent de tout remettre en question. On le voit, ce n'est pas d'aujourd'hui que se posent les questions discutées. Le comte de Renesse-Breidbach était non pas un collectionneur quelconque, mais un archéologue éminent qui pendant quinze ans avait recherché les antiquités lors de la construction des forts de Luxembourg, d'Anvers, de Maestricht, etc. De Bast, et aussi Schuermans, nous ont laissé des notices de valeur et si leurs avis doivent être pesés, ils ne peuvent être rejetés en bloc. Nous ne sommes que trop heureux d'avoir leurs observations écrites il y a cent ans et plus et nous devons en tirer le meilleur parti. Deux possibilités s'affrontent : la statue se trouve à Anvers depuis le temps des Romains, ou bien elle a été importée à la Renaissance par quelque navire venant du Levant.

et idola, quae pro Deo illuc a populo colebantur.

La chronique de Saint-Bavon, citée par les Bollandistes (*Acta Sanct. Belg.* IV, p. 208), dit qu'on y adorait Mercure : *Amandus, Idolo Mercurii contrito, atque eius subuersa ara, Ecclesiam construxit.*

⁽¹⁾ De Fontenu, *Diverses conjectures sur le culte d'Isis en Germanie*, Acad. des Inscriptions, séance du 22 août 1721 : De Bast, *Recueil d'Ant.* I, 190.

⁽²⁾ Cf. le nom de *Sweveghem*, village sis à 5 lieues de Tournai; Tacite, *Germ.* II, cap. 9, p. 267 : *Pars Sueorum et Isidi sacrificat.*

⁽³⁾ Suetonius, *August.*, cap. 21; cf. De Bast, *Rec. d'Ant.*, 190.

⁽⁴⁾ Suetonius, *Tiber.*, cap. 9. Dans *La Vie de saint Éloi*, nous lisons : *Multum laborauit in Flandria, iugi instantia Andouerpis decertauit et multus erroribus implicatos Sueuos conuertit.*

⁽⁵⁾ Grâce à l'amabilité de M. van Rocq, archiviste-adjoint de la ville d'Anvers, nous avons pu examiner les objets provenant de cette fouille. Il y a là, outre une grande masse de vases et de tessons de poterie francs, bon nombre de *terrae sigillatae*, dont certaines portent des noms de potiers. Nous avons ainsi relevé « *Albinus fecit* », ce qui prouve que vers 150 après J.-C. il y avait à Anvers une occupation romaine.

Parlant de Romains, il n'est peut-être pas inutile d'évoquer ici la vieille légende de Brabo qui, d'après la tradition populaire aurait donné à Anvers son nom.

L'équivalent anversois de la louve capitoline est la statue de Brabo. Les deux monuments servent à illustrer l'origine légendaire de la ville et en expliquent le nom. On retrouve dans la légende de Brabo au moins trois sources : une lotharingienne, une brabançonne, et une anversoise⁽¹⁾.

La Basse Lotharingie, encaissée entre ses puissants voisins de l'Est et de l'Ouest, était fière de sa ville impériale et de sa primauté et développa un intense amour de la patrie : on y conservait l'idéal carolingien d'un Empire unique⁽²⁾. Notre Charles de Lorraine aurait dû hériter de la couronne française en 954, mais Hugues Capet, comte de Paris, « lui vola la France » (heeft Vranckerike an hem geslegen). Boendale, encore, dans sa plainte, déclare que la France a été « ravie au Brabant ». On exaltera d'autant les ducs de Brabant et, dès le XIII^e siècle, on racontera qu'ils descendent de Lohengrin (c'est-à-dire le Lorrain Gerin ou Werin).

La fantastique légende du chevalier au cygne — des fils d'Oriant, transformés magiquement en cygnes, de Lohengrin, le fils de Parsifal, qui partit avec le cygne parce que sa femme, Elsa de Brabant, demanda son nom — servit à expliquer l'origine de la dynastie brabançonne. On remontera jusqu'aux Romains, en faisant intervenir Jules César. Un fils de Merrowinc aurait épousé Swane (= Cygne) en Grèce. Ils eurent un fils et une fille. L'un est Jules César, l'autre Swane (qui porte le même nom que sa mère), qui épousera Brabo, un chevalier de l'armée de César. A Valenciennes (= Val aux Cygnes), Brabo poursuit un cygne, par-delà l'Escaut, qui l'amène à Nimègue, auprès de Swane. A son retour, il tue le géant Druon Antigon et reçoit de César le grand pays qui s'appelle, d'après lui, Brabant.

Au XV^e siècle, apparaît la légende qui donnera naissance à l'explication du nom de la ville : (*H*)ant-werpen. Druon Antigon avait la fâcheuse habitude de couper les mains des bateliers qui refusaient de lui payer le passage, et de les jeter dans l'Escaut. De là, le nom de Hand-werpen (= Antwerpen),

⁽¹⁾ Fl. Prims, *Antwerpen door de eeuwen heen* 10.

⁽²⁾ Id., *ibid.*, à qui nous empruntons les données sur la légende de Brabo.

et les deux mains qui figurent aux armoiries de la ville d'Anvers. A noter que les mains sont en réalité des symboles de liberté et figuraient déjà dans les armoiries de la ville en 1230 et qu'encore en 1315 on savait⁽¹⁾ que les mots *werp* et *antwerp* avaient rapport au lieu (quai, jetée) où accostaient les navires au coude du fleuve.

De formidables ossements de baleine, trouvés au XVI^e siècle à Saint-Anne, servirent aussitôt de confirmation à la légende. Dürer en parle dans son journal (1520) et Quinten Matsijs fut sans doute le premier à représenter Brabo comme un chevalier romain, brandissant une main, comme nous le voyons au sommet du célèbre puits en fer forgé dont il dota la ville.

L'opinion que les Romains ne furent jamais à Anvers est cependant tenace.

L'éminent historien anversois, le chanoine Fl. Prims, écrivait encore tout récemment :

« Bien que nous ne trouvions rien de romain à Anvers, nous devons tout de même attirer l'attention sur l'extension de la culture romaine dans notre voisinage. A Rumst, au Molenveld, ont été trouvés les restes d'une importante villa romaine, avec des pièces de monnaie des II^e et III^e siècles. On est enclin à considérer comme tributaire de cette villa le Comitiacum (= l'actuel Kontich), et la villula qui s'appellera Villariacum (= le faubourg anversois actuel appelé Wilrijk). Mais sur la rive de l'Escaut que les Romains n'ont jamais occupée, nous apprenons l'existence d'une occupation frisonne-zélandaise... Déjà, avant l'an 650, les Francs établirent ici, pour des raisons de sécurité, dans le coude de l'Escaut un « castellum » de bois, qui porta le nom typiquement franc de « antwerp » (= jetée)⁽²⁾. »

Nous approuvons pleinement ce que dit le savant historien quant à l'origine du mot « Antwerpen », mais les faits archéologiques viennent de renverser la théorie admise depuis plus de cent ans quant à l'absence de vestiges romains à Anvers.

La question reste donc ouverte. Contentons-nous de remarquer que « le Vieux-Bourg, où l'on découvrit « l'Isis », a été l'enceinte primitive de la ville d'Anvers » et « que c'était peut-être là le point de ralliement où le peuple

⁽¹⁾ Cf. Lodewijk van Velthem, dans son *Spiegel Historiael*.

⁽²⁾ Fl. Prims, *Antwerpen...* 8.

de ce canton venait faire l'offrande à ses fausses divinités »... « Ce n'est qu'au VII^e siècle que saint Éloi et saint Amand vinrent répandre la lumière de l'Évangile parmi les Anversois et abattre leurs idoles. »⁽¹⁾ Il est, bien entendu, tout aussi possible que la statue fut apportée comme lest, au début des temps modernes.

Étant donné que la statue anversoise sera étudiée dans le Corpus de la statuaire de Basse Époque, nous nous dispenserons d'en faire une étude plus approfondie. La figure, ci-contre, en donnera une assez bonne idée. Le monument est anépigraphe, et la pose des mains l'une sur l'autre, en font une pièce extrêmement rare et d'un intérêt iconographique exceptionnel.

POST-SCRIPTUM

M. B. Bothmer nous informe qu'il a depuis modifié son opinion quant à la date du torse de la soi-disant Isis. Cette date pourrait être beaucoup plus tardive. Cf. Louvre 11.127 (*Gazette des Beaux-Arts*, 40 (1908), 317-319; Caire 691; Caire 1282; Caire 1189. Cette dernière pourrait, selon M. Bothmer, dater de la fin du I^r siècle avant J.-C.

Constant DE WIT.

⁽¹⁾ De Bast, *Recueil d'ant.*, 391-394.



Statue d'homme du Musée d'Anvers (Basse Époque), face.



Statue d'homme du Musée d'Anvers (Basse Époque), dos.